Nom commercial : MOJOX 75 WG
Code produit: NX 064 C1093 FR
Version actuelle: 3.0.1, établi le: 12.02.2024 **Version remplacée:** 3.0.0, établi le: 04.01.2024 **Région:** FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

MOJOX 75 WG

UFI:
1TH5-20QA-800V-GETH

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange
Produit phytopharmaceutique
Fongicide
Bactéricide

Utilisations contre-indiquées
Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse
Certis Belchim B.V. - France
5, Rue Galilée
78280 Guyancourt - France

N° de téléphone 0033 1 34 91 90 00
e-mail info.fr@certisbelchim.com - www.certisbelchim.fr

Informations relatives à la fiche de données de sécurité
info.fr@certisbelchim.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : +33 1 45 42 59 59
Carechem 24 FR: +33 1 72 11 00 03

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
Aquatic Acute 1; H400
Aquatic Chronic 1; H410

Informations relatives à la classification
La classification et l'étiquetage sont basées sur les résultats des études toxicologiques réalisées sur le produit (mélange).
La classification et l'étiquetage en matière de risques pour le milieu aquatique sont basées sur les résultats des études écotoxicologiques réalisées sur le produit (mélange).
Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :
Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2
Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger

SGH09

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de danger (UE)

EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils de prudence

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection.
P501	Éliminer le contenu et l'emballage comme un déchet dangereux conformément à la réglementation en vigueur.

UFI:
1TH5-20QA-800V-GETH

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT
Le produit n'est pas considéré comme PBT.

Evaluation vPvB
Le produit n'est pas considéré comme vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique
Formulation phytosanitaire solide; Cuivre sous forme d'oxyde de cuivre 750 g/kg (WG)

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	**oxyde cuivreux**			
	1317-39-1 215-270-7 029-002-00-X -	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 70,00 - < 90,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	-	M = 100	M = 10

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)			
N°	orale	dermale	par inhalation
1	500 mg/kg de poids corporel		3,34 mg/l

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales
En cas de troubles ou de symptômes, éviter de renouveler l'exposition et consulter un médecin (lui montrer si possible l'étiquette et la fiche de données de sécurité). Traiter en fonction des symptômes.

Après inhalation

Amener la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable où elle peut respirer. En cas de difficultés respiratoires ou de malaise, consulter un médecin.

Après contact cutané
Enlever les vêtements et chaussures contaminés. Laver la peau à grande eau avec un savon doux. Consulter un médecin en cas d'irritation. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.

Après contact oculaire
Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en maintenant les paupières bien ouvertes, pendant au moins 15 minutes. Retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer de rincer. Consulter un médecin en cas d'irritation.

Après ingestion
Donner à boire un verre d'eau additionné d'une cuillère à soupe de sel de cuisine peut aider à provoquer un vomissement. Consulter un médecin en cas de troubles ou de malaise. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes
Peut causer « la fièvre des métaux » après l'inhalation de poussières, de la même façon que pour des poussières issues de d'autres métaux. Les symptômes ne sont pas spécifiques mais sont généralement de type grippal : fièvre, frissons, nausées, maux de tête, fatigue, douleurs musculaires, douleurs dans les articulations.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Traiter de façon symptomatique, sur le jugement du médecin en fonction des symptômes / réactions du patient.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié
Mousse stable aux alcools; Dioxyde de carbone; Extincteur à poudre; Eau pulvérisée; Sable

Agent d'extinction non approprié
Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2); Monoxyde de carbone (CO); oxyde de cuivre

5.3 Conseils aux pompiers
Les travaux d´extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d´incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire autonome. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes
Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle adéquat. Veiller à assurer une aération suffisante. Évacuer et isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée aux personnes inutiles et non protégées. éviter la formation de poussière; Ne pas inhaler les poussières. Veiller à assurer une aération suffisante.

Pour les secouristes
Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans la terre/le sous-sol. En cas de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Absorber mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l`élimination". Appliquer des moyens de neutralisation chimique.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13. Informations concernant l' équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté
Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Porter un équipement de protection individuelle adéquat.

Mesures générales de protection et d'hygiène
Tenir à l'ecart des aliments/des boissons/des aliments pour animaux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation du produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Se laver les mains et le visage avec de l'eau et du savon avant de manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement les équipements, les locaux et les vêtements de travail. Les tenues de travail doivent rester sur la zone de travail et être entreposées séparément des tenues de ville. Dépoussiérage minutieux.
Prévoir des aspirateurs en cas de formation de poussière.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion
Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage
Conserver les emballages hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs
Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Le sol doit être incombustible, imperméable et contenir les déversements (aucune sortie vers l'extérieur).

Indications concernant le stockage avec d'autres produits
Ne pas stocker en même temps que les aliments, les boissons et les aliments pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Solution sectorielle
Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucun paramètre à surveiller existant.

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés
Les recommandations suivantes concernant le contrôle de l'exposition / la protection individuelle sont destinées à la fabrication, la formulation et l'emballage. Pour des usages commerciaux et/ou l'usage agricole, consulter l'étiquette du produit. Les douches oculaires et douches de sécurité doivent être placées à proximité des postes de travail. Une ventilation générale / locale (mécanique) des locaux devrait être utilisée afin de contrôler l'atmosphère et de maintenir les concentrations de produit dans l'air à un minimum dans la zone de travail.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire
En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. Filtre à particules P2

Protection des yeux / du visage
Lunettes de protection (EN 166)

Protection des mains

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	caoutchouc naturel (Latex)
Matériau approprié	caoutchouc nitrile
Matériau approprié	néoprène

Divers
Vêtements de travail résistants aux produits chimiques. bottes en caoutchouc (EN 13832-3 / EN ISO 20345)

Contrôle de l'exposition de l'environnement
Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas contaminer les eaux superficielles et souterraines.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation
solide

Etat
Solide

Couleur
brun à rouge

Odeur
faible

pH				
Valeur	7	-	8,5	
Température de référence			20	°C
Source	Fabricant			

Point d'ébullition / intervalle d'ébullition			
Valeur		1800	°C
Source	Fabricant		

Point de fusion/point de congélation			
Valeur	>	332	°C
Source	Fabricant		

Température de décomposition			
Valeur	>	332	°C
Source	Fabricant		

Point d'éclair	
Non applicable	
Source	Fabricant

Température d'inflammation
Donnée non disponible.

Température d'auto-inflammabilité	
Source	Fabricant
Remarque/s	Le produit n'est pas spontanément inflammable.

Propriétés comburantes	
Le produit n'est pas oxydant/comburant.	
Source	Fabricant

Propriétés explosives	
Le produit n'est pas explosif.	
Source	Fabricant

Inflammabilité
Donnée non disponible.

Limites inférieure d'explosion
Donnée non disponible.

Limites supérieure d'explosion
Donnée non disponible.

Pression de vapeur
Donnée non disponible.

Densité de vapeur relative
Donnée non disponible.

Densité relative
Donnée non disponible.

Densité
Donnée non disponible.

Densité apparente			
Valeur		1,68	g/ml
Température de référence		21	°C
Méthode	CIPAC MT 186		
Source	Fabricant		

Masse volumique apparente après tassement			
Valeur		1,76	g/ml
Température de référence		21	°C
Méthode	CIPAC MT 186		
Source	Fabricant		

Solubilité dans l'eau			
Valeur		0,0006 39	g/L
Température de référence		20	°C
Source	Fabricant		

Solubilité			
Valeur	<	14	g/100ml
Température de référence		20	°C
Milieu	Solvants organiques		
Source	Fabricant		

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)
Donnée non disponible.

Viscosité cinématique
Donnée non disponible.

Teneur en parts non-volatiles			
Valeur		100	%

Caractéristiques des particules
Donnée non disponible.

9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage

10.2 Stabilité chimique
Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

10.4 Conditions à éviter
Humidité.

10.5 Matières incompatibles
Aluminium; Hydrazine; oxyde de potassium; Magnésium; Acides

10.6 Produits de décomposition dangereux
Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë			
N°	**Nom du produit**		
1	**MOJOX 75 WG**		
DL50		3165	mg/kg
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	Fabricant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité dermale aiguë			
N°	**Nom du produit**		
1	**MOJOX 75 WG**		
DL50	>	2000	mg/kg
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	Fabricant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	**Nom du produit**		
1	**MOJOX 75 WG**		
CL 50	>	4,84	mg/l
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	Fabricant		
Remarque/s	concentration maximale atteignable au test: aucun animal mort.		
Evaluation/Classement	Compte tenu des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Corrosion cutanée/irritation cutanée	
N°	**Nom du produit**
1	**MOJOX 75 WG**
Espèces	lapin
Méthode	OCDE 404
Source	Fabricant
Évaluation	Non irritant
Evaluation/Classement	Compte tenu des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
N°	**Nom du produit**

1	MOJOX 75 WG
Espèces	lapin
Méthode	40 CFR 158 (81-4)
Source	Fabricant
Évaluation	Moins de 4 lapins sur 6 ont eu un score moyen supérieur aux seuils et les effets ont été complètement inversés dans les 21 jours.
Evaluation/Classement	Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
N°	Nom du produit
1	MOJOX 75 WG
Voie d'exposition	Peau
Espèces	cobaye
Source	Fabricant
Évaluation	non sensibilisant
Evaluation/Classement	Compte tenu des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales	
N°	Nom du produit
1	MOJOX 75 WG
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries
Méthode	OECD 471
Source	Fabricant
Evaluation/Classement	Compte tenu des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction	
N°	Nom du produit
1	MOJOX 75 WG
Voie d'exposition	orale
	> 1500 mg/kg/bw
Type d'examen	NOAEL
Espèces	rat
Substance de référence	CAS: 1317-39-1
Méthode	OECD 416
Source	Fabricant
Evaluation/Classement	Compte tenu des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité	
N°	Nom du produit
1	MOJOX 75 WG
Source	Fabricant
Evaluation/Classement	Compte tenu des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
N°	Nom du produit
1	MOJOX 75 WG
Source	Fabricant
Evaluation/Classement	Compte tenu des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	
N°	Nom du produit
1	MOJOX 75 WG
Source	Fabricant
Evaluation/Classement	Compte tenu des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
Donnée non disponible.

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)
Donnée non disponible.

Toxicité sur les poissons (chronique)
Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)				
N°	**Nom du produit**			
1	**MOJOX 75 WG**			
CE50	9,8	-	41,2	ppb
Durée d'exposition			48	h
Espèces	Daphnia			
Source	Fabricant			
Remarque/s	Cu(2+)			
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.			

Toxicité pour les daphnies (chronique)
Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)
Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (chronique)
Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries
Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité
Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	
N°	**Nom du produit**
1	**MOJOX 75 WG**
FBC	2120
Espèces	poisson
Source	Fabricant

12.4 Mobilité dans le sol
Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Le produit n'est pas considéré comme PBT.
Evaluation vPvB	Le produit n'est pas considéré comme vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Autres effets néfastes
Aucun autre effet écologique n'est à mentionner spécialement. Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires concernant les mesures de précaution pour l'environnement lors de l'application du produit. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

12.8 Autres informations

Autres informations
Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas contaminer les eaux superficielles et souterraines.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit
Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

Emballage
Réemploi de l'emballage interdit. Apporter les emballages vidés et pliés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID/ADN	UN3077
IMDG	UN3077
ICAO-TI / IATA	UN3077

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
Sources de danger	oxyde cuivreux
IMDG	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
Sources de danger	dicopper oxide
ICAO-TI / IATA	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.
Sources de danger	dicopper oxide

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN - Classe	9
Étiquette	9
Code de classification	M7
Code de restriction en tunnels	-
N° d'identification de danger	90
IMDG - Classe	9
Étiquettes	9
ICAO-TI / IATA - Classe	9
Étiquettes	9

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN	III
IMDG	III
ICAO-TI / IATA	III

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ADN	Signe conventionnel "poisson et arbre"
IMDG	Signe conventionnel "poisson et arbre"
EmS	F-A, S-F
ICAO-TI / IATA	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI
Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)
D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournissseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation
D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l' annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	oxyde cuivreux	1317-39-1	215-270-7	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses	
Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :	E1

Prescriptions nationales

Autres prescriptions
Directives nationales
Nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE, Fance) :
N°4510 (Directive Seveso 3).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas exigée pour ce produit. Le mélange est évalué dans le cadre des dispositions du Règlement (CE) 1107/2009.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:
Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.
Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.
Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.
Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.
Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité
UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg
Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Cette fiche de données de sécurité complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles, relatives au produit concerné pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

Modifications / suppléments:
Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.
Prod-ID 770424